



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouveauté au sein de l'administration cantonale vaudoise

Modernisée, l'organisation du Service du développement territorial se base sur la mobilité et la dématérialisation

Le Service du développement territorial (SDT), rattaché au Département du territoire et de l'environnement, fait doublement peau neuve. Il se dote d'une nouvelle manière de travailler, basée sur la mobilité et la dématérialisation, et intègre de nouveaux espaces de travail à l'avenue de l'Université 5 à Lausanne. Avec ces changements, une première au sein de l'administration vaudoise, le SDT adopte des méthodes de travail contemporaines et en phase avec le programme de législation du Conseil d'Etat.

Fin décembre 2018, le SDT a pris possession de l'ensemble de ses nouveaux locaux, à l'avenue de l'Université 5 à Lausanne, dont une partie a été aménagée dans la récente surélévation de ce bâtiment administratif. L'aménagement des espaces de travail a été complètement repensé pour permettre au service d'appliquer sa nouvelle façon de travailler, basée sur la mobilité et la numérisation de l'environnement professionnel.

Depuis quelques mois, les quelque 80 collaboratrices et collaborateurs du SDT, dans leur grande majorité, peuvent en effet travailler jusqu'à 50% de leur temps à l'extérieur des locaux du service. Ils bénéficient d'une grande flexibilité pour organiser leur activité et concilier vie privée et professionnelle, tout en limitant les déplacements entre leur domicile et Lausanne. Pour permettre cette mobilité, le SDT a initié la numérisation de son environnement de travail. A terme, chacun pourra accéder à l'ensemble de ses dossiers à distance.

Dans ses nouveaux locaux, le personnel du SDT, y compris la direction, ne dispose plus de bureaux attribués, à l'exception de fonctions spécifiques, mais de différents espaces de travail dynamiques et modernes, qui facilitent les collaborations et échanges internes et externes. Une quarantaine de places de travail équipées de doubles écrans facilitant la lecture des plans, des salles de réunion et des lieux de travail collaboratif, ainsi qu'un espace polyvalent et modulable ont été aménagés. Ce

programme a pu être mis en place tout en réalisant une économie de 15% sur les surfaces à disposition.

Les changements réalisés par le SDT, sans précédent au sein de l'administration vaudoise, s'inscrivent dans la volonté du Conseil d'Etat de mettre en œuvre la transition numérique et de favoriser l'égalité entre les hommes et les femmes en offrant des conditions de travail souple et mobile. Ils marquent également l'aboutissement d'une large refonte du fonctionnement du service demandée par Jacqueline de Quattro, cheffe du Département du territoire et de l'environnement, et engagée par Pierre Imhof dès son entrée en fonction à la tête du service en juillet 2015. Ces dernières années, le SDT a mis en œuvre une quarantaine de projets pour améliorer son fonctionnement et développer les échanges avec ses partenaires, notamment les communes et les mandataires.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 janvier 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'État

DTE, Pierre Imhof, chef de service, Service du développement territorial